

Communiqué Pour diffusion immédiate

Santé psychologique des policiers ; il faut protéger ceux qui nous protègent !

Trois-Rivières le 21 septembre 2026 – L'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) lance aujourd'hui « **Protégeons ceux qui nous protègent** », une capsule vidéo visant à mettre en relief les enjeux de santé psychologique auxquels est confronté le personnel policier sur une base quotidienne, liés aux situations de stress vécues lors de certaines interventions.

Les [travaux de recherche](#) indiquent que c'est au moins de 75 à 90 % des policiers et enquêteurs québécois qui rapportent avoir été exposés à au moins un événement potentiellement traumatisant au cours de leur carrière (Deschênes et coll., 2023). De ce nombre, 12 à 18 % des policiers de la province sont susceptibles de développer un trouble de stress post-traumatique (Di Nota et coll., 2020; Syed et coll., 2020).

« Puisqu'ils sont fréquemment placés devant des situations dangereuses ou des drames, les corps de police doivent avoir les ressources nécessaires pour leur fournir un soutien psychologique spécialisé. » souligne Thierry Vallières, président de l'ADPQ et directeur du service de police de la Ville de Saint-Eustache.

*« Prendre soin de la santé psychologique de nos policiers et de nos policières n'est pas une option, **c'est une nécessité**. Pour préserver leur bien-être, leur engagement et leur capacité à servir la population avec qualité, nous devons leur offrir des ressources et des mesures de soutien qui tiennent compte des défis uniques de leur profession. C'est pourquoi il est essentiel de poursuivre les travaux de recherche pour développer des solutions concrètes adaptées à leurs besoins. »* mentionnent Annie Gendron et Andrée-Ann Deschênes, cotitulaires de la Chaire UQTR-ENPQ.

L'ADPQ travaille avec différents partenaires gouvernementaux et académiques pour renforcer le filet de soutien psychologique aux policiers, notamment la Chaire UQTR-ENPQ sur la prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique et le programme *Public Safety PersonnelNet* (PSPNet).

Les policiers peuvent également compter sur les organismes **La Vigile** et le Centre interdisciplinaire de Soins pour les Métiers d'Urgence et leurs Familles (**CISMUF**) qui viennent en aide aux professionnels qui portent ou portaient l'uniforme (agents de la paix, agents correctionnels, anciens combattants, militaires, paramédics, pompiers, répartiteurs 911).

-30-

Information

Richard Leblanc
Responsable des communications
Association des directeurs de police du Québec
Courriel : richard.leblanc@adpq.qc.ca
Cellulaire : 514 730-3426